

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 42 (1934)
Heft: 2

Nachruf: Henri Chastellain
Autor: Reymond, Maxime

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† HENRI CHASTELLAIN

Le service des Archives cantonales vaudoises a eu le profond regret d'enregistrer la mort, survenue le 4 janvier 1934, après une longue maladie, de M. Henri Chastellain, sous-archiviste cantonal. Né le 18 novembre 1870 à Lausanne, fils de M. Chastellain, professeur à l'Ecole de pharmacie, il avait fait dans cette ville ses études de théologie et avait été admis le 5 novembre 1895 dans le corps pastoral. Nommé immédiatement suffragant à Romainmôtier, il devint pasteur de cette paroisse le 2 février 1896 et la dirigea pendant près de vingt ans, jusqu'au 31 octobre 1915. Nous n'avons pas à parler ici de son activité pastorale, mais les travaux de restauration de son église, qui durèrent de 1899 à 1915, lui donnèrent l'occasion de déployer de grandes qualités d'historien et d'archéologue. Dans *l'Histoire de Romainmôtier* parue en 1902, il écrivit une première étude d'ensemble sur l'histoire du temple et de la ville. Il fut surtout le bras droit des architectes MM. Léo Châtelain et Bron, surveillant minutieusement l'exécution de leurs décisions et parfois même les provoquant. Alors même qu'il eut quitté la paroisse, il ne cessa de s'intéresser avec passion à l'ancienne abbatiale, et il eut grand plaisir à publier en 1928 dans une nouvelle *Histoire de Romainmôtier*, un chapitre très clair et très vivant sur l'église, son architecture et sur le couvent.

M. Chastellain entra le 1^{er} novembre 1915 au service des Archives cantonales et il fut nommé le 25 août 1916

premier sous-archiviste cantonal. Il a rempli ses fonctions fidèlement pendant plus de 17 ans, jusqu'à l'approche de la mort, et il ne s'est interrompu que lorsque la maladie l'a terrassé. Même, à plusieurs reprises, tel était élevé et profond chez lui le sentiment du devoir, qu'il est revenu prématulement à sa table de travail où l'attendaient des registres de notaires dont il avait entrepris l'aride et longue analyse. Le travail d'archiviste est un travail ingrat, obscur, dont le grand public ne soupçonne ni le véritable caractère, ni la portée réelle. La première œuvre de M. Chastellain fut de trier un monceau de documents du régime bernois intéressant un peu l'histoire générale, beaucoup l'histoire locale. Après quoi, il acheva l'inventaire des grosses de reconnaissances ou terriers, ces registres fonciers si importants pour l'histoire du pays au temps de Savoie et de Berne. Puis il fit l'inventaire complet de la riche collection de registres et de cartons que nous avons sur la révolution vaudoise de 1798 et le gouvernement helvétique, l'inventaire des cartes, plans et registres cadastraux de toutes les communes du canton et qui vont du début du XVII^{me} siècle jusqu'au commencement du XIX^{me} siècle. Enfin, M. Chastellain a dressé l'inventaire d'une partie des archives modernes, déposées dans la tour de la cathédrale, et fait un triage des papiers et collections du Département de l'Instruction publique et des Cultes jusqu'en 1885.

Ceci fait, M. Chastellain s'est livré à deux autres travaux de longue haleine. Le premier, qui est complètement achevé, a exigé de lui huit années de labeur assidu. C'est le relevé de tous les noms de familles renfermés dans des registres d'état civil qui vont de 1563 à 1821, avec l'indication des dates de mariages, naissances et décès. Oeuvre considérable et d'une utilité journalière aux Archives, car elle a économisé énormément le temps du personnel et du public occupé

à dresser des tableaux généalogiques, comme aussi facilité les autorités communales en matière de bourgeoisie. Après quoi, M. Chastellain s'est attelé à une autre besogne d'autant grande envergure, l'analyse des actes des registres de notaires du XVI^{me} siècle. Malgré tout ce qui a été publié jusqu'à présent, l'histoire de cette époque si importante pour notre pays au triple point de vue religieux, politique et économique, est mal connue, et c'est un grand service que les Archives cantonales auront rendu aux historiens de l'avenir que de mettre à leur disposition les richesses variées et considérables que contiennent les actes notariés. Le travail est maintenant fait pour les notaires des districts de Lausanne et Lavaux ; il est presque achevé pour le district de Vevey. Il reste les autres districts pour lesquels la matière première est un peu moins grande, mais qui nous mettront mieux au courant de la mentalité et des usages de la Côte, du Gros de Vaud, de la Broye, du Jura et des Alpes. L'ensemble constituera une contribution importante à l'histoire nationale, et il faut espérer que l'œuvre pourra être menée rapidement à bonne fin.

Tous ces travaux de M. Chastellain ont été conduits simultanément avec d'autres, d'un vif intérêt. Notamment les recherches et les copies de documents qu'il fit à Berne au sujet de la conjuration d'Isbrand Daux et du major Davel, les indications sur le corps pastoral que le dépouillement des registres d'état civil lui permit de fournir à M. le professeur Henri Vuilleumier, le dépouillement des comptes des baillis bernois concernant les travaux exécutés aux châteaux d'Yverdon et d'Aigle, et que sa parfaite connaissance du *berner dütsch* lui permettait de lire et de traduire avec clarté et exactitude. Puis l'inspection des archives communales que M. Chastellain fit pendant quinze ans, méthodiquement, district par district, et qui a permis

aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des collections locales.

Il est difficile, dans de telles conditions, de se livrer à côté de tout cela à des travaux personnels. M. Chastellain a peu publié de ce qu'il savait. Il a traduit en 1915 l'étude d'Edouard Baehler sur l'expédition des *Seeländer* de 1534 au secours de Genève, et en 1917 l'étude de M. de Mülinen sur *Jacques de Roverea*, un condottiere vaudois du XVI^{me} siècle. Surtout, il a pris une part très importante à l'*Histoire du major Davel* parue en 1923. C'est à lui que sont dus les chapitres si nourris et si pleins d'entrain sur le procès même du héros et sa mort.

Toute cette tâche honore singulièrement la carrière de M. Chastellain. Elle ne la remplit pas entièrement. M. Chastellain était chaque jour à son poste au bureau de consultation des Archives cantonales. Il y recevait les travailleurs, il s'intéressait à leurs travaux, il répondait avec empressement à leurs questions, et leur facilitait leurs recherches avec une grande servabilité. Il ne vivait pas seulement avec le passé et avec les morts ; il vibrait avec le présent — il fut même président du Conseil communal de Chavannes —, ne suivait pas volontiers le courant de la foule, et sa conversation, parfois caustique et détachée de toute flatterie, témoignait de ses facultés d'observation. Une tournure originale de l'esprit masquait à quelques-uns un cœur extrêmement sensible, mais tous ceux qui l'ont bien connu ont regretté vivement le départ de ce travailleur consciencieux, de cet homme de goût, et de ce caractère franc, vigoureux et généreux.

Maxime REYMOND.